PROGRAMME DE BOURSES D'ÉLITE SPORTIVE

VILLE DE SAINT-COLOMBAN

SAINT
COLOMBAN

JEUNE DE NATURE

Table des matières

Présentation du programme 3
Athlètes niveau provincial, national ou international 4
Athlètes étudiants 5
Procédure à suivre 6

Présentation du programme

Vision	Le développement du sport régional; Le développement de la relève locale; La réussite scolaire.
Mission	Soutenir financièrement les athlètes colombanois de tous les niveaux (relève, provincial, national et international).
Historique	Suite au désir de la Ville de Saint-Colomban de soutenir les athlètes issus du milieu, la direction du Service des sports et loisirs, en collaboration avec le Conseil municipal a mis sur pied un programme de bourses qui reconnait l'effort et l'excellence du milieu sportif.
Critères d'éligibilités	La discipline dans laquelle performe le candidat doit être reconnue par ***SPORTS****QUÉBEC.* Les athlètes professionnels ne sont pas admis.
Évaluation	Les récipiendaires d'une bourse seront sélectionnés par un comité autonome, dont les décisions sont sans appel.
Divulgation	Les bourses seront octroyées lors de la séance du Conseil municipal suivant la date d'échéance de la remise du formulaire de demande de bourse d'élite.
Échéancier	La date d'échéance concernant la remise du formulaire sera établie à chaque année par le Service des sports et loisirs.
Règlementation	L'athlète qui a déjà obtenu une bourse ne peut pas descendre d'échelon, c'est-à-dire qu'il ne peut pas se retrouver au bas de la pyramide. Exemple, une personne ayant obtenu une bourse pour le niveau national ne peut pas solliciter une bourse pour l'athlète de niveau provincial lors d'une future édition.
Définition	Résident colombanois : Le lieu de résidence de l'athlète sera l'adresse de son domicile, tel que mentionné sur son bulletin scolaire de l'année en cours. L'athlète doit être domicilié chez le parent ou le tuteur avec qui il passe la plupart de son temps.

Athlètes niveau provincial, national ou international

Description

Des bourses individuelles sont disponibles pour les athlètes les plus méritants (toutes disciplines confondues) qui se sont distingués lors de leur participation à des compétitions de niveau provincial, national ou international.

Admissibilité

1. Être un étudiant à temps plein durant l'année scolaire en cours ou être reconnu par le Mouvement des personnes handicapées Saint-Canut/Saint-Colomban;
2. Être un résident colombanois;
3. Avoir participé à une ou plusieurs compétitions provinciales, nationales ou internationales ex. :
    - Jeux du Québec;
    - Circuit provincial civil / scolaire / collégial;
    - Jeux du Canada;
    - Championnat canadien civil/collégial/universitaire;
    - Circuit canadien;
    - Jeux Olympiques ou Paralympiques;
    - Championnat du monde;
    - Coupe du monde.

Exigences

1. Formulaire de demande complété;
2. Tout document pouvant appuyer la candidature.

Athlètes étudiants

Description

Des bourses individuelles sont disponibles pour les athlètes les plus méritants (toutes disciplines confondues) qui se sont distingués par leurs résultats sportifs et scolaires ainsi que par leur engagement dans leur milieu scolaire.

Admissibilité

1. Être un étudiant à temps plein durant l'année scolaire en cours;
2. Être un résident colombanois;
3. Être un athlète performant qui fait preuve d'une constance dans son entraînement;

Exigences

1. Formulaire de demande complété;
2. Tout document pouvant appuyer la candidature.

Procédure à suivre

- Compléter et signer le formulaire de mise en candidature;
- Joindre les documents nécessaires à la mise en candidature.

Veuillez nous faire parvenir le formulaire dûment complété et tous les documents nécessaires à la mise en candidature :

Par courriel à loisirs@st-colomban.qc.ca

Déposer au Centre récréatif et communautaire ou expédier par la poste à :

Ville de Saint-Colomban
Programme de bourse d'élite sportive
A/s Monsieur Mathieu Bouffard
323, montée de l'Église Saint-Colomban (Québec)
J5K 2H8

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service du développement social et des loisirs au 450 436-1453, poste 6311.